

Conditions Générales de Vente (CGV)

▪ **Objet**

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'ensemble des prestations de formation réalisées par UNA ISERE. Le fait de s'inscrire ou de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes conditions générales de vente. Les présentes conditions générales de vente prévalent sur tout autre document du Client.

▪ **Conditions financières, règlements et modalités de paiement**

Tous les prix sont indiqués en euros et hors taxes et sans TVA (Organisme non assujetti à la TVA). Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'issue de la formation, à réception de facture au comptant, sans escompte, par chèque à l'ordre de UNA ISERE.

En cas de retard de paiement, seront exigibles, conformément à l'article L 441-6 du code de commerce, une indemnité calculée sur la base de trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros. Ces pénalités sont exigibles de plein droit, dès réception de l'avis informant le Client qu'elles ont été portées à son débit.

En cas de règlement par l'OPCA dont dépend le Client, il appartient au Client d'effectuer sa demande de prise en charge avant le début de la formation.

L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription et sur l'exemplaire du devis que le Client retourne dûment renseigné, daté, tamponné, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » à UNA ISERE.

En cas de prise en charge partielle par l'OPCA, la différence sera directement facturée par UNA au Client. Si l'accord de prise en charge du Client ne parvient pas à UNA ISERE au plus tard un jour ouvrable avant le démarrage de la formation, UNA ISERE se réserve la possibilité de refuser l'entrée en formation du Stagiaire ou de facturer la totalité des frais de formation au Client. Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ses modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation.

▪ **Débit et remplacement d'un participant**

En cas de dédit signifié par le Client à UNA ISERE au moins 7 jours avant le démarrage de la formation, UNA ISERE offre au Client la possibilité :

- de repousser l'inscription du Stagiaire à une formation ultérieure, dûment programmée au catalogue de UNA ISERE, et après accord éventuel de l'OPCA,
- de remplacer le Stagiaire empêché par un autre participant ayant le même profil et les mêmes besoins en formation, sous réserve de l'accord éventuel de l'OPCA.

▪ **Annulation, absence ou interruption d'une formation**

Tout module commencé est dû dans son intégralité et fera l'objet d'une facturation au Client par UNA ISERE. En cas d'absence, d'interruption ou d'annulation, la facturation de UNA ISERE distinguera le prix correspondant aux journées effectivement suivies par le Stagiaire et les sommes dues au titre des absences ou de l'interruption de la formation. Il est rappelé que les sommes dues par le Client à ce titre ne peuvent faire l'objet d'une demande de prise en charge par un OPCA.

Dans cette hypothèse, le Client s'engage à régler les sommes qui resteraient à sa charge directement à UNA ISERE.

D'autre part, en cas d'annulation de la formation par le Client, UNA se réserve le droit de facturer au Client des frais d'annulation calculés comme suit :

- si l'annulation intervient plus de 7 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : aucun frais d'annulation.
- si l'annulation intervient entre 7 et 3 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : les frais d'annulation sont égaux à 50% du prix H.T. de la formation.
- si l'annulation intervient moins de 3 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : les frais d'annulation sont égaux à 100 % du prix H.T. de la formation.

■ Obligations et force majeure

Dans le cadre de ses prestations de formation, UNA ISERE est tenue à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses Clients ou de ses Stagiaires. UNA ISERE ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses Clients ou de ses Stagiaires en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un formateur, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de UNA ISERE.

■ Confidentialité et communication

UNA ISERE, le Client et le Stagiaire s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par UNA ISERE au Client. UNA ISERE s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les OPCA, les informations transmises par le Client y compris les informations concernant les Stagiaires. Cependant, le Client accepte d'être cité par UNA ISERE comme client de ses formations. A cet effet, le Client autorise UNA ISERE à mentionner son nom ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

■ Protection et accès aux informations à caractère personnel

Le Client s'engage à informer chaque Stagiaire que :

- des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre de UNA ISERE.
- Conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données ou encore de limitation ou d'opposition (pour motif légitime) au traitement des données vous concernant.

Le Stagiaire pourra exercer ce droit en écrivant à : **UNA Isère Organisme de Formation « Unapparté », 48 rue Félix Esclangon , 38000 Grenoble** ou par voie électronique à : contact@una-isere.com

En particulier, UNA ISERE conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du Stagiaire, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation. Enfin, UNA ISERE s'engage à effacer à l'issue des formations toute image qui y aurait été prise lors des travaux pratiques.

▪ Droit applicable et juridiction compétente

Les conditions générales détaillées dans le présent document sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le Client et l'AGECIF à l'occasion de l'interprétation des présentes ou de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable. A défaut, les Tribunaux de Grenoble seront seuls compétents pour régler le litige.

Fait à GRENOBLE le 15 juillet 2022

Raphaël Thivillier

Directeur UNA Isère Union Départementale

